

DÉPARTEMENT  
DES YVELINES

CANTON  
DE HOUILLES

Le Conseil Municipal se  
compose de **39** membres

Le nombre des Conseillers  
municipaux en exercice est  
de : **39**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE HOUILLES

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

**DCM 22/086 – DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE – Conseils de quartiers du Centre-Ville, la Main de Fer, Réveil-Matin et le Tonkin – Remplacement de membres**

Le 28 septembre 2022 à 19h02, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 22 septembre 2022).

**PRÉSENTS :**

M. CHAMBON Julien, M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, M<sup>me</sup> LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M<sup>me</sup> DUBOIS-LOYA Catherine, M<sup>me</sup> PRIM Céline, M<sup>me</sup> COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> OROSCO Claire, M. de CAMARET Gilles, M<sup>me</sup> DUFOUR Florence, M<sup>me</sup> HERREBRECHT Christine, M<sup>me</sup> LECLERC Céline, M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M<sup>me</sup> GOUAR Saara, M. CADIOT Laurent, M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte, M. HERAUD Christophe, M<sup>me</sup> DUPLA Marie-Chantal, M<sup>me</sup> COLLET Jennifer, M<sup>me</sup> BELALA Monika, M. BERTRAND Romain, M. MEGRET Olivier, M. GOUT Christophe, M. CADIOU Patrick, M<sup>me</sup> PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

- |   |   |
|---|---|
| - M. SIMONIN Sébastien                    | par M <sup>me</sup> SIMONIN Elsa          |
| - M <sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle          | par M. CHAMBERT Julien                    |
| - M <sup>me</sup> RIBAUTE-PICARD Delphine | par M <sup>me</sup> DUBOIS-LOYA Catherine |
| - M. SEKKAI Hadji                         | par M. MAGA Sylvère (jusqu'à 19h49)       |

**ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :**

- M. MAGA Sylvère, à 19h07 (a pris part à tous les votes)
- M. CADIOT Laurent, à 19h07 (a pris part à tous les votes)
- M. SEKKAI Hadji, à 19h49 (a pris part à tous les votes)

**PARTI EN COURS DE SÉANCE : /**

**ABSENTS :**

- M. PARIS Benoît
- Mme MICHEL Fleur

DCM 22/086

**DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

**Objet : Conseils de quartier : Centre-Ville, la Main de Fer, Réveil-Matin et le Tonkin – Remplacement de membres**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-33 et L.2143-2,

**Vu** la délibération n°20/355 en date du 23 septembre 2020 portant adoption du règlement intérieur du Conseil municipal,

**Vu** la délibération n°21/077 en date du 28 septembre 2021 portant création des conseils de quartier de la Commune de Houilles,

**Vu** la délibération n°21/078a en date du 28 septembre 2021 portant adoption du règlement intérieur fixant les modalités de fonctionnement des conseils de quartier,

**Vu** la délibération n°21/079 en date du 28 septembre 2021 portant élection des membres des conseils de quartier,

**Vu** la délibération n°22/012 en date du 15 février 2022 portant l'élection de l'adjointe du co-président au conseil de quartier du Centre-Ville,

**Considérant** que le Conseil Municipal est appelé à procéder au remplacement des élus suivants au sein des conseils de quartiers :

- Madame Florence DUFOUR, adjointe du co-président du conseil de quartier du Centre-Ville compte tenu de son impossibilité matérielle de continuer à siéger au sein du conseil de quartier du « *Centre-Ville* »,
- Monsieur Cédric BEAUQUESTE, co-président du conseil de quartier de « *La Main de Fer* », qui a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal ;
- Monsieur Christophe HERAUD, adjoint au co-président du conseil de quartier « *Le Tonkin* » en application des dispositions de l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Madame Céline LECLERC en remplacement de Madame Sandrine MARTINHO, adjointe au co-président du conseil de quartier du Réveil-Matin qui sera désormais co-présidente d'un autre quartier ;

**Considérant** le dépôt de la candidature de M. Clément BATTISTINI comme adjoint du co-président du conseil de quartier du « *Centre-Ville* »,

**Considérant** le dépôt de la candidature de Mme Sandrine MARTINHO comme co-présidente du conseil de quartier de « *La Main de Fer* »,

**Considérant** le dépôt de la candidature de M. Christophe HAUDRECHY comme adjoint du co-président du conseil de quartier du « *Tonkin* »,

**Considérant** le dépôt de la candidature de Mme Céline LELCERC comme adjointe du co-président du conseil de quartier du « *Réveil-Matin* »,

VILLE DE HOUILLES – CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Considérant que le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette élection,

Après en avoir DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (27 voix pour du groupe Houilles la Ville que j'aime et 10 abstentions dont 6 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Ecologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD),

**Article 1<sup>er</sup> :** DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ses représentants au sein des Conseils de quartier.

**Article 2 :** PROCLAME les résultats suivants :

Nombre de votants : 27

Nombre d'abstentions : 10

Nombre de suffrage exprimés : 27

Nombre de siège à pourvoir : 4 (1 co-président et 3 adjoints)

Voix obtenues par M. Clément BATTISTINI, adjoint au co-président : 27

Voix obtenues par Mme Sandrine MARTINHO, co-présidente : 27

Voix obtenues par M. Christophe HAUDRECHY, adjoint au co-président : 27

Voix obtenues par Mme Céline LECLERC, adjointe au co-président : 27

**Article 4 :** PRÉCISE que la composition des conseils de quartiers est la suivante :

Quartier	Co-président(e)	Adjoint(e)
Les Belles-Vues	M. Joël BORDES	M. Gilles de CAMARET
Les Blanches	M <sup>me</sup> Saara GOUAR	M <sup>me</sup> Claire OROSCO
Le Centre-Ville	M. Hadji SEKKAI	M. Clément BATTISTINI
La Main de Fer	M <sup>me</sup> Sandrine MARTINHO	M <sup>me</sup> Isabelle LE LANN CONSTANS
Les Pierrats	M <sup>me</sup> Delphine RIBAUTE-PICARD	M. Julien CHAMBERT
Le Réveil-Matin	M <sup>me</sup> Gaëlle BROUTIN	M. Christophe HAUDRECHY
Le Tonkin	M. Benoit PARIS	M <sup>me</sup> Céline LECLERC

VILLE DE HOUILLES

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 05 OCT. 2022

Publication effectuée le : 05 OCT. 2022

Exécutoire ce jour : 05 OCT. 2022



Julien CHAMBON

Le Maire,  
Conseiller départemental des Yvelines,

Julien CHAMBON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa date de transmission au représentant de l'Etat et de publication et / ou notification

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20220928-DCM22-086-AI  
Date de télétransmission : 05/10/2022  
Date de réception préfecture : 05/10/2022